

Que nous apprend le séisme industriel du célèbre constructeur allemand ?

- » L'évaluation interne de ses propres externalités environnementales n'est pas fiable
- » Les particules sont avérées dangereuses pour la santé

Ces deux problématiques sont les principes fondateurs de l'Agence européenne de labellisation et notation du transport éco-responsable, **European TK'Blue Agency**.

- » Son fonctionnement : une plateforme collaborative, réunissant la totalité des acteurs du transport de marchandises, afin de promouvoir et piloter le développement d'un transport écoresponsable (moins de particules, congestion, accidents, bruit, émissions de gaz à effet de serre, pollution de l'air)
- » Son Credo: « Ce qui ne se mesure pas n'existe pas (encore) ! »
- » Sa règle : transparence, précision et indépendance de la mesure

A propos des particules : 2 millions de morts par an en raison de la pollution de l'air: un chiffre effrayant.

Dans la région parisienne, les pics de pollution de particules fines en 2014 ont atteint les 80µg/m3 durant plusieurs jours, soit plus du double du plafonnement défini par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), à savoir 35µg/m3.

Les particules fines, matière en suspension dans l'air dont le diamètre est inférieure à 2,5 micromètres, ont un double impact écologique et sanitaire. D'une part, elles participent à l'acidification des écosystèmes terrestres et aquatiques générant un stress environnemental, d'autre part, elles affectent la santé humaine et sont responsables de maladies cardiovasculaires et de cancers pulmonaires.

Les émissions dans les grandes aires métropolitaines plus densément peuplées ont un impact plus important pour la société que celles émises dans les zones rurales.

Selon l'étude européenne Aphekom, habiter à moins de 150 mètres d'un axe de circulation emprunté par plus de 10 000 véhicules par jour pourrait être à l'origine de 15 à 30 % des nouveaux cas d'asthme déclarés chez l'enfant, et dans les mêmes proportions, de pathologies chroniques respiratoires et cardiovasculaires déclarées chez les adultes de 65 ans et plus.

Depuis plusieurs mois, les collectivités et les institutions portent une attention toute particulière aux particules fines. Ces dernières sont produites lors de la combustion du carburant, mais aussi par les systèmes de freinage et lors du roulage des pneumatiques.

Ceci est encore plus vrai avec les poids lourds de dernière génération (EURO 6) qui produisent **6 fois plus des particules avec leurs freins et pneumatiques qu'avec leur moteur** et son filtre à particules.

Pour réduire les nuisances sanitaires ou écologiques des particules fines, il faut en premier lieu commencer à les mesurer.

European TK'Blue Agency, créée en 2012, mesure les coûts de l'ensemble des externalités négatives, imputables au transport des marchandises (CO2, particules, bruit, congestion, accidents,...).

Plus précisément, son calculateur de polluants et particules permet de mesurer et de visualiser en ligne, l'impact réel des différents choix de mode et de véhicules de transport.

Les outils de mesure TK'Blue permettent de préconiser des solutions logistiques optimisées et raisonnées.